



Compte rendu du conseil municipal du 17/05/2021

Le dix-sept mai deux mille vingt et un à dix-neuf heures et trente minutes, le conseil municipal légalement convoqué le dix mai, s'est réuni sous la présidence de M. Didier Dumont, Maire, en salle des fêtes.

Etaient présents : BARRAT Laurent, BASTIDE Stéphane, BEGUIN Brigitte, BOUQUET Hélène, DUMONT Didier, DUVOISIN Lucile, ESCANDE Martine, FORTIN Bruno, GOUZON Hugues, HAMARD Olivier, LAMY Thierry, LAVARDE Yves, LASSEE Françoise, LECLER Henri, MANN Jocelyne

Absents avec pouvoir : HORTET Thierry pouvoir à ESCANDE Martine, LE GRUMELEC Francine pouvoir à LASSEE Françoise, LENGLET Héloïse pouvoir à LECLER Henri

Absent : NAFTEUX Mélinda

Soit sur 19 membres en exercice, 15 présents. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19h35.

Mme MANN Jocelyne est désignée secrétaire de séance.

Le PV du 10 avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

DCM2021_17 : Signature de la convention de gestion et d'entretien relative au déplacement des limites d'agglomération et à la création d'un plateau surélevé sur la route départementale n°201 sur le territoire de la commune de Benneccourt

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le programme 2021 du Département d'amélioration et sécurité des routes départementales,

Considérant que ce programme prévoit le réaménagement sous forme d'un plateau surélevé le carrefour entre la RD201 et les débouchés des impasses Bas et Haut de l'île,

Considérant le projet de convention définissant les modalités de gestion, d'entretien et d'aménagement,

Considérant que les travaux d'investissement relatifs au réaménagement sont à la charge du Département,

Considérant que le projet de convention vient modifier les limites de l'agglomération,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- AUTORISE le Maire à signer la convention de gestion et d'entretien relative au déplacement des limites d'agglomération et à la création d'un plateau surélevé sur la route départementale n°201 sur le territoire de la commune de Benneccourt ainsi que tous les documents utiles à sa mise en application
- DIT que la présente convention est conclue à titre gracieux pour toute la durée de l'aménagement.

DCM2021_18 : Signature de la convention de partenariat pour la réalisation de fresques sur des postes de distribution publique d'électricité


Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant la convention présentée par laquelle Enedis apportera son soutien à la commune en mettant deux ouvrages de distribution électrique à disposition et en participant financièrement à leur embellissement par des fresques,
Considérant que la convention détermine les conditions de collaboration entre la commune et Enedis dans le cadre d'un projet de valorisation des postes de distribution publique d'électricité situés sur le domaine public,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- AUTORISE le Maire à signer la convention de partenariat pour la réalisation de fresques sur des postes de distribution publique d'électricité
- AUTORISE le Maire à émettre un titre de 1 000€ à l'attention d'ENEDIS pour la prise en charge du co-financement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.

A Benneville, le 18/05/2021



MAIRIE DE BENNEVILLE
Le Maire
Didier Duroyant
LEINIES

APPROBATION DU CR DU 17/05/2021

DCM2021_17 : Signature de la convention de gestion et d'entretien relative au déplacement des limites d'agglomération et à la création d'un plateau surélevé sur la route départementale n°201 sur le territoire de la commune de Bennecourt

DCM2021_18 : Signature de la convention de partenariat pour la réalisation de fresques sur des postes de distribution publique d'électricité

BARRAT Laurent

BASTIDE Stéphane

BEGUIN Brigitte

BOUQUET Hélène

DUMONT Didier

DUVOISIN Lucile

ESCANDE Martine

FORTIN Bruno

GOUZON Hugues

HAMARD Olivier

LAMY Thierry

LAVARDE Yves

LASSEE Françoise

LECLER Henri

MANN Jocelyne